

Belgique-Belgie

PP
1050 Bruxelles

1/7/194

Bureau de dépôt :
Bruxelles X
N° d'agrément : P 801196

Lettre aux habitants

Nouvelles de l'ACQU N° 84 Juin 2015

Publication trimestrielle de l'Association de Comités de Quartier Ucclois
(ACQU) asbl N° d'entreprise 418.110.283
Siège social : av. du Maréchal, 20A, 1180 Uccle
www.acqu.be

Les jardins pédagogiques et
les jardins partagés à Uccle

Une richesse à développer

Consultez notre site :
www.acqu.be

Ecrivez-nous à :
acqu.asbl@gmail.com

Inscrivez-vous en ligne
pour recevoir notre
Lettre d'info électronique.

INTRODUCTION

La Lettre aux habitants n°77 vous aura permis de prendre conscience de l'importance de l'action citoyenne quant à la préservation des grands "espaces verts" uclois.

Nous voudrions dans ce numéro-ci nous attacher à d'autres types d'espaces verts: les jardins potagers ou maraîchers, pédagogiques ou partagés ainsi que les composts. Ces "espaces verts", quoique de plus petites tailles, sont néanmoins tout aussi importants pour la collectivité en termes de convivialité, d'écologie, d'économie et même d'urbanisme. Ces lieux ne pourront être sauvegardés et se multiplier que s'ils sont portés par les citoyens. Nous verrons en effet que des soutiens communaux et régionaux existent mais sont parfois insuffisants.

En plus d'un inventaire général des espaces existants, nous mettrons en exergue quelques réalisations ou combats particuliers et soulignerons l'importance du travail pédagogique dans sa dimension « sensibilisation à l'environnement ». Cette pratique est essentielle pour aider nos concitoyens, jeunes (dans les écoles) et moins jeunes, à comprendre que le contact et le respect de la nature participent à la qualité de vie actuelle et à venir.

En fin de brochure, nous vous donnerons quelques pistes pour vous joindre à des projets existants et/ou mettre en place de nouveaux. Dans ce sens, nous passerons en revue les initiatives de l'ensemble des acteurs (asbl, commune, région, ...) qui ont un réel pouvoir et devoir d'aider le citoyen dans cette quête.



CONTENU

1. DES POTAGERS ET DES COMPOSTS EN REGION BRUXELLOISE, QUEL INTERET? p.4
2. TYPOLOGIE p.5
3. QUELQUES EXEMPLES UCCLOIS. p.8
4. ETAT DES LIEUX A UCCLE. p.16
5. LES ENJEUX ACTUELS ET FUTURS. p.19
6. GUIDE PRATIQUE: CONSEILS ET ADRESSES UTILES. p. 23



Potagers communaux le long de la rue de Linkebeek (photo ACQU mai 2015)

1. DES POTAGERS ET DES COMPOSTS EN RÉGION BRUXELLOISE, QUEL INTÉRÊT ?

Il est symptomatique que même l'association de consommateurs Tests-Achats estime que les potagers urbains ont un impact positif d'un point de vue économique et écologique (n°585 d'avril 2014).

Les potagers urbains constituent des lieux de rencontre idéaux entre différentes générations et cultures et ont un impact important sur la cohésion sociale des quartiers.

Au niveau écologique et environnemental, on peut tabler sur une augmentation de la biodiversité car on produit "local" et de "saison" et on recycle en compostant. C'est également un plus pour la perméabilité des sols. On pollue moins puisque moins de transport (production locale). En compostant, on évitera aussi le gaspillage énergétique des camions poubelles qui collectent et transportent des déchets de cuisine, humides, pour les incinérer. On utilise moins ou pas du tout de pesticides. C'est en tous les cas un des objectifs de la plupart des potagers collectifs et régionaux. C'est vrai aussi pour le nouveau site potager communal de la chaussée de Neerstalle.

Au niveau économique, coût moindre que celui des légumes achetés dans le commerce et même création d'emplois dans le cadre du retour du maraîchage en zone urbaine.

Au niveau urbanistique, diversification et verdurisation du paysage, valorisation d'espaces inoccupés, gestion de l'espace par les citoyens .



Jardin collectif au Kauwberg
(photo Jean Leseul 2014)

2. TYPOLOGIE

Nous avons identifié différents types de jardins potagers. Il n'est pas toujours évident de les classer tant les initiatives et objectifs de leurs promoteurs sont généralement riches et s'entremêlent. La classification proposée ci-dessous ne doit donc nullement être considérée comme stricte; elle présente néanmoins l'avantage de clarifier un minimum notre sujet d'étude.

Les potagers familiaux

Ces jardins trouvent leur origine dans les potagers ouvriers, du temps où les potagers étaient plus une nécessité économique qu'autre chose. Ils s'installaient souvent sur des friches.

Les parcelles étaient éventuellement louées et les utilisateurs ne devaient, à priori, ni justifier leurs pratiques culturelles, ni s'entendre avec leurs voisins.

De nos jours les friches sont de plus en plus rares et le type de gestion a changé : une grande part des potagers est implantée sur des terrains appartenant à des entités publiques ou à de gros groupes immobiliers. Les utilisateurs doivent de plus en plus souvent respecter certaines règles.

Les potagers collectifs

Les potagers collectifs sont apparus plus récemment. Ils sont le résultat d'une réelle organisation collective et participative où efforts et moyens (outils, compost) sont mis en commun. Partage et convivialité sont au rendez-vous. Le plus souvent, les utilisateurs s'engagent à ne pas utiliser de pesticides, désherbants et engrais chimiques.

En ce qui concerne les terrains, la situation est comparable à celle des potagers familiaux mais il y a souvent établissement d'une convention à titre précaire destinée à pérenniser le plus possible l'action.

Dans la réalité journalière, les différences entre potagers familiaux et collectifs ont tendance à devenir de plus en plus ténues.

De part et d'autre, il y a souvent une mise en commun d'expériences, d'échanges, de services et de semences, ainsi qu'une gestion communautaire de certaines parcelles.

La plus grande différence est sans doute que dans un potager collectif les objectifs sont clairement définis et les décisions ainsi que la gestion de conflits soumises à consensus.



LES JARDINS MARAÎCHERS

Le maraîchage est la culture de légumes, de certains fruits, de certaines fines herbes et fleurs à usage alimentaire, de manière professionnelle, c'est-à-dire dans le but d'en faire un profit ou simplement d'en vivre, ce qui le distingue du jardinage.

En région bruxelloise, il existe à notre connaissance, à l'heure actuelle, trois zones de maraîchage : à Neder-Over-Heembeek, à proximité de la Ferme Nos Pilifs, une ferme urbaine agro-écologique www.gasap.be, à Watermael-Boisfort sur le site du « chant des Cailles » [www.chant des Cailles.be](http://www.chantdesCailles.be), à Bruxelles Centre, « Le Potager sur le toit » (au-dessus de la bibliothèque Nationale) www.potage-toit.be. Et en projet, à Anderlecht, une ferme urbaine de 3.000m² qui sera installée sur le toit de la nouvelle halle alimentaire sur le site des abattoirs.

LES JARDINS PEDAGOGIQUES

Ils sont gérés par des écoles, des associations, institutions privées ou publiques à destination de publics spécifiques. Les intérêts et objectifs de la mise en place d'un jardin pédagogique sont nombreux :

- Expérimenter de manière pratique et ludique le rapport qui existe entre nature, nourriture et respect de l'environnement.
- Faire connaître des espèces végétales, des légumes anciens, des goûts nouveaux (goûter des légumes crus...)
- Faire connaître le rôle et le cycle de vie du monde végétal du semis à la fructification et leur place dans notre alimentation.
- Permettre une expérience pratique du terrain.
- Écologie et jardinage : Faire connaître les différents types de cultures possibles (conventionnelles, intégrées, intensives, écologiques, etc.) et leur impact sur l'environnement (gestion de l'eau, de l'énergie et des déchets), l'importance de l'équilibre naturel et les liens entre cultures, auxiliaires, ravageurs et maladies, ...

Dans les écoles, ces jardins sont généralement, à l'origine, le fruit de l'initiative d'une personne "ressource" au sein de l'établissement : il peut s'agir du directeur, d'un enseignant ou autre personne relais. L'aménagement et le maintien d'un jardin pédagogique scolaire demande beaucoup de patience et de ténacité. L'hiver est une période ingrate qui souvent décourage les élèves, et il est souvent difficile en été, pendant les « grandes vacances », d'organiser une permanence d'entretien. Motiver parents et élèves relève alors d'un véritable défi pour aider à la remise en état des parcelles... Ce besoin en persévérance est toutefois récompensé lorsqu'on voit le plaisir et l'intérêt que portent les élèves au jardinage.

Le « retour à la terre » est un élément qui mériterait d'être davantage exploité au sein du programme scolaire. Cette sensibilisation est d'autant plus importante que l'environnement en milieu urbain est généralement de plus en plus « bétonné ».

Les "coins" compost

Le compostage est un processus biologique de conversion et de valorisation des matières organiques (sous-produits de la biomasse, déchets organiques d'origine biologique) en un produit stabilisé, hygiénique, riche en composés humiques : le compost. Il s'agit en fait d'un "amendement" que l'on peut assimiler à un terreau enrichi. Il ne contient cependant pas autant de fertilisants qu'un engrais classique. Le compostage peut être réalisé à l'échelle d'un foyer ou de plusieurs foyers.

Les espaces dédiés au compostage ne sont en soi pas des jardins mais y sont directement associés puisqu'on y recycle les restes organiques et végétaux en provenance de la cuisine ou du jardin et qu'ils servent au final à fertiliser les arbres fruitiers, les potagers ou autres plates-bandes. Ainsi nombreux sont les quartiers qui disposent d'un compost même si ceux-ci ne sont pas nécessairement liés à un jardin spécifique.



Petit potager collectif à la Roseraie
(photo ACQU mai 2015)

3. QUELQUES EXEMPLES UCCLOIS.

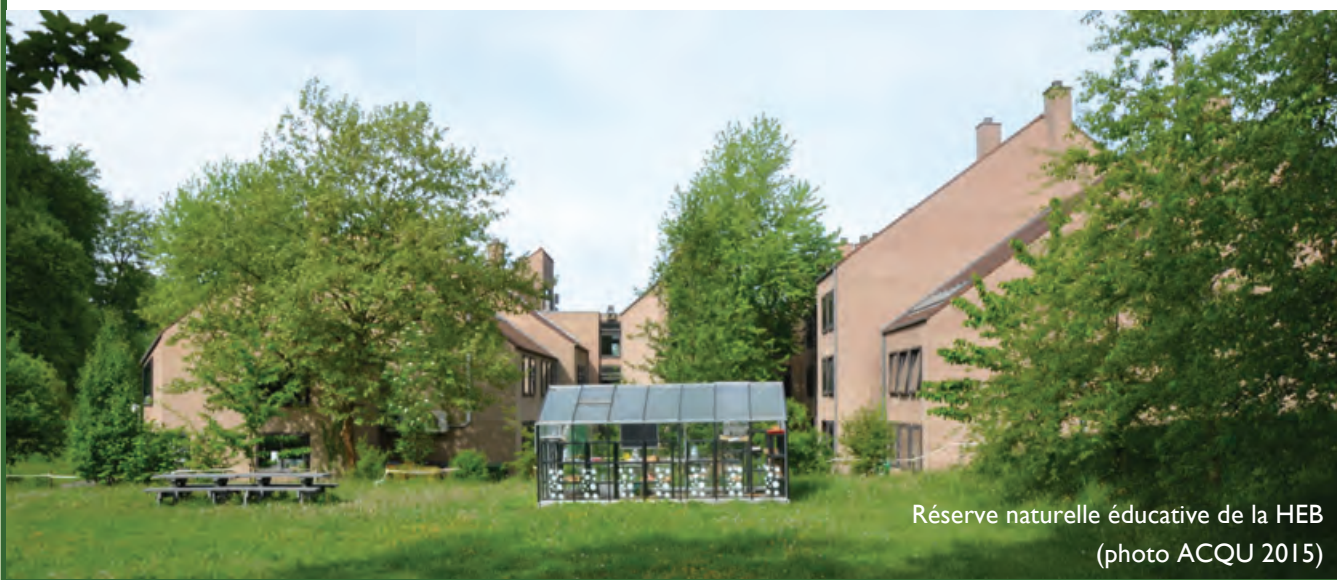
La préparation de cette brochure a été pour nous l'occasion d'aller à la découverte de quelques initiateurs ou cultivateurs de potagers et composts ucclois. Le hasard des rencontres et les aléas des agendas nous ont menés à être accueillis par certaines personnes et dans certains jardins plutôt que d'autres. La liste ci-dessous ne prétend donc pas à l'exhaustivité même si les initiatives que nous y répertorions nous ont paru remarquables du fait de leur qualité ou des objectifs poursuivis.

LA RÉSERVE NATURELLE ÉDUCATIVE DE LA HAUTE ÉCOLE DE BRUXELLES

Cette école forme des instituteurs, des régents et des éducateurs spécialisés. Depuis 1999, elle a fondé (à l'initiative de Mmes Minte, Sulten et Thiry) une « réserve naturelle éducative », avec des aménagements divers tels que mare, prairie fleurie, haie diversifiée, jardin didactique et rucher didactique. Toute une équipe pédagogique, autour de Stéphanie Iserbyt, docteur maître-assistant en biologie, enseigne les matières liées au respect de la nature, à l'environnement, à la biodiversité, à l'inter-culturalité et ceci à l'attention des étudiants (futurs instituteurs et institutrices dans le préscolaire, le primaire et le secondaire) qui, à leur tour, transmettront ces valeurs aux jeunes générations. Des projets pratiques sont entrepris dans ce sens en partant de matières et de sujets très concrets tels que « les feuillus », « les légumes », « de la fleur au fruit », « de la graine à la plantule », etc.

L'objectif poursuivi par la "réserve naturelle" part du principe pédagogique que la nature est un lieu idéal d'apprentissage, que la rencontre de l'enfant avec la nature et plus particulièrement avec le vivant est indispensable au développement de sa personnalité, de son langage, de sa responsabilisation : "Les sensations que l'enfant peut retirer d'un milieu lui permettent de se l'approprier, lui donner le désir de mieux le connaître, de s'interroger. Les odeurs, les sensations du toucher, les choses vues sont les éléments premiers d'une réelle prise de conscience du monde qui l'entoure. (Pédagogie et environnement, Retz)".

Le site est régulièrement visité par des groupes scolaires depuis la maternelle jusqu'à l'enseignement supérieur.



Réserve naturelle éducative de la HEB
(photo ACQU 2015)

LES JARDINS DES ÉCOLES DU CENTRE ET DE CALEVOET

Les superbes jardins pédagogiques cachés derrière les murs de ces deux établissements ont tous les deux été créés à l'initiative de M. Dominique Verlinden qui fut un temps directeur des deux écoles à la fois.

Dans les deux cas, un grand terrain a permis l'alignement de carrés de jardins, légèrement surélevés. Cette méthode qui permet d'éviter que les enfants ne piétinent le potager, présente en outre l'avantage d'y permettre l'accès sans équipement particulier (bottes) quelle que soit la saison. Si vous vous rendez à l'école du Centre, vous y croiserez probablement M. Johny Vanden Elshout, maître-composteur et maître-maraîcher, qui met bénévolement son enthousiasme, son expérience et son temps dans la gestion de ce jardin ainsi que du compost de quartier.

La directrice actuelle de l'école de Calevoet, Delphine Bastin, continue la démarche de l'ancien directeur et le jardin remplit toujours sa fonction première: respect de la nature et enseignement de la biodiversité.



Activité pédagogique au jardin de l'école du Centre.
(Photo: D.Verlinden)

LES POTAGERS DU CARRÉ TILLENS.

Un exemple de lutte citoyenne qui n'aurait pas pu aboutir sans aide communale et régionale.

Dans les années quatre-vingts, quelques riverains ont investi l'intérieur d'îlot du Carré Tillens pour y cultiver des légumes.

Le site menacé par plusieurs projets immobiliers, sera protégé au début des années 2000 grâce au combat du comité de quartier. La Commune de Forest en confie la gestion à l'IBGE/Bruxelles-Environnement, qui en partenariat avec le comité de quartier, envisage son réaménagement.

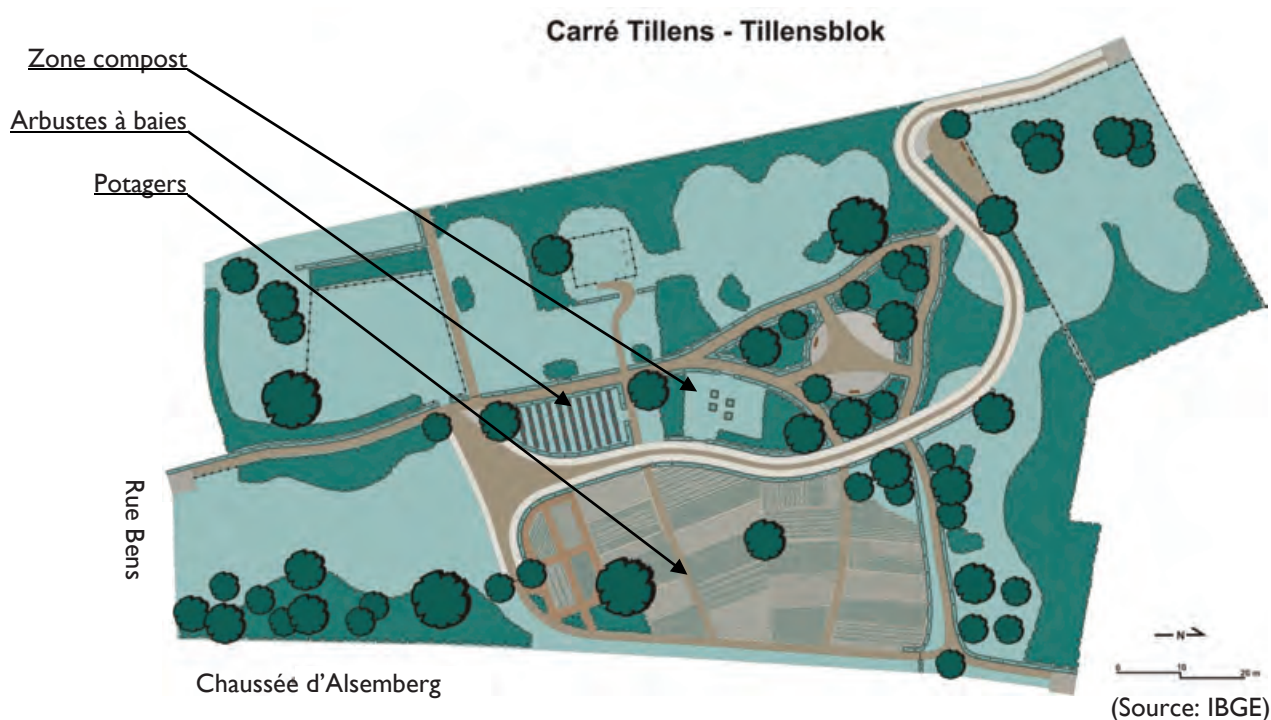
A noter que c'est au Carré Tillens que fut lancée la première expérience pilote de compostage de quartier dans le cadre d'un appel à projet lancé par l'IBGE/Bruxelles-Environnement. Le terrain étant pollué, de gros travaux furent entrepris dont le remplacement d'une partie de la terre polluée par de la terre saine.

Actuellement, une vingtaine de parcelles sont occupées par des habitants du quartier qui doivent respecter une charte très sévère qui interdit entre autre toute utilisation de pesticides et engrais chimiques. Les utilisateurs doivent aussi impérativement habiter à proximité.

Deux parcelles sont destinées à un autre public. Sur l'une d'elles a été mis en place un projet de potager intergénérationnel. Il s'agit de faire travailler ensemble les pensionnaires de la maison de repos du Val des Roses et les élèves et enseignants de 3e et 4e de l'école des 7 Bonniers.

Une autre est utilisée par la crèche "Les Baladins", rue Rosendaël.

Sont gérés collectivement, le compost de quartier et une parcelle où on trouve diverses sortes de groseilliers et framboisiers. Un très bel exemple de gestion communautaire dans le respect de l'environnement.



(Source: IBGE)

LE COMPOST COLLECTIF DE QUARTIER DURABLE « OXY 15/OXY DURABLE ».

Le centre collectif de compostage au Parc de Wolvendael a été inauguré en 2010 suite à un appel à projet de Bruxelles-Environnement dans le cadre des quartiers durables. Le centre a été créé par les habitants du quartier Oxy 15 avec le concours de la commune d'Uccle. Il est le deuxième à avoir été créé sur le territoire uclois, après celui du « carré Tillens ». Ses « compostières » en bois de mélèze sont d'ailleurs des copies conformes à celles du carré Tillens.

Le centre est utilisé par une cinquantaine d'habitants du quartier, principalement des habitants d'immeubles sans jardin. Il a servi d'exemple à l'aménagement de nombreux autres composts à travers Uccle. L'entretien du site est assuré grâce à l'aide de quelques maîtres-composteurs bénévoles du quartier. Chaque année plusieurs portes ouvertes y sont organisées durant lesquelles est tamisé le compost (aux alentours de 600 kg généralement) pour être ensuite distribué auprès des participants.

D'autre part, l'objectif du centre de compostage du Wolvendael est de sensibiliser les habitants, propriétaires ou non de jardins) à une meilleure gestion des déchets. Ainsi, de nombreuses animations y sont organisées (notamment lors de la semaine européenne de réduction des déchets) et des groupes scolaires y viennent régulièrement en visite.



Tamisage du compost au Centre Collectif du quartier Durable Oxy15 (photo Xavier Retailleau)

LES POTAGERS NEERSTALLE.

A l'initiative du Service uclois de l'Environnement, 18 bacs potagers ont été récemment placés, avec le concours de l'atelier protégé l'APAM sur un terrain propriété de la Commune.

Deux bacs sont réservés au programme de cohésion sociale du Merlo et un pour l'asbl « Le Pas ».

Quatre autres bacs seront mis à la disposition d'associations afin d'organiser des activités sociales et/ou récréatives, à but pédagogique et réunissant des habitants et enfants du quartier.

Une dizaine de bacs seront proposés à des Uclois moyennant une convention d'occupation.

Les bacs sont destinés à la culture biologique ce qui veut dire : pas de pesticides, pas d'engrais chimiques de synthèse et privilégier les légumes locaux.



Les bacs du nouvel espace potager Neerstalle. (Photo ACQU mai 2015)

LES POTAGERS DU PLATEAU AVIJL.

Les potagers du Plateau Avijl sont célèbres à Uccle. Ils sont le témoin vivant de l'histoire maraîchère du site qui remonte au XVe siècle. Comme par le passé, le troc et l'échange y occupent une place importante. C'est dans cet esprit qu'il y règne une activité pédagogique spontanée entre cultivateurs mais également tournée vers les visiteurs, les promeneurs.

Mais si les potagers du plateau Avijl sont célèbres, c'est également grâce au cadre dans lequel ils s'inscrivent. La variété, la beauté et le dégagement des paysages, qui surplombent les vallées ucloises, font de ce site un ensemble particulièrement attractif et surprenant au milieu d'Uccle. Tout comme au Kauwberg voisin, on s'y croirait non pas dans un parc urbain mais en pleine campagne : de grandes prairies ponctuées ci et là de quelques grands arbres et encadrées de beaux massifs boisés. L'ensemble est par ailleurs marqué d'un certain caractère historique du fait de la présence de vestiges tels que l'ancien Chemin Vicinal Avijl, l'ancienne Sablière ou encore le vieux mur d'enceinte classé le long de la rue de Wansijn. L'interaction entre les potagers et le paysage est très intime puisque c'est grâce aux bordures d'arbres qui encadrent les parcelles potagères qu'est apparu l'aspect bocager d'une grande portion du site. Son intérêt est également écologique : on y repère quelques espèces rares tels que la renoncule bulbeuse ou le « ch'avijl », chat semi-sauvage dont la reproduction est contrôlée.

Les cultivateurs et leurs amis assurent seuls le nettoyage et l'entretien du site. Aucun cultivateur actif «implanté» ne souhaite de changement quant à la spécificité du lieu ou des activités qui s'y déroulent, mais au contraire désire maintenir le caractère spontané et la relative autogestion actuelle même si, avec le temps, de nouvelles contraintes « positives » sont apparues: souci écologique (suppression de produits toxiques, préservation d'insectes, essais de permaculture, etc.), intérêt pour la biodiversité (protection d'espèces flore et faune), souci esthétique (produits naturels au lieu du plastique, décoration, etc.), recherche de traitements adéquats des arbres et arbustes, etc.

Le Plateau Avijl est un lieu particulier, où la vie de la nature peut être enseignée sous beaucoup de ses aspects plus ou moins sauvages .



Potager sur le Plateau Avijl
(Photo ACQU juin 2013)

UN JARDIN TRÈS « NATURE » AU PLATEAU AVIJL

L'école Notre Dame (St Job) à la chance de pouvoir faire profiter ses élèves d'une parcelle de nature labellisée Réseau Nature par Natagora .

Ce petit espace concentre des milieux très variés ; mare, verger, pelouse, espace boisé. Nichoirs, bancs , table, hutte végétale permettent d'être accueillant et ouvert à tous. Le but étant d'en faire une sorte de petit jardin modèle afin de faire la promotion du réseau nature, et permettre ainsi à qui veut de participer à la défense de la biodiversité. Ce jardin s'écarte un peu du modèle de potager « classique » du plateau et nous espérons une certaine tolérance de la Commune vu le but didactique du lieu.

Les enfants de l'école ont régulièrement des activités d'initiation à la nature ; les projets ne manquent pas ; entre autre la construction d'une spirale à insectes et d'un totem « nature ».

LE « JARDIN DES DEUX CERISIERS ».

Le « Jardin des Deux Cerisiers » est le premier projet écologique d'envergure initié par le Comité de Quartier Floride Langeveld (CQFL). Il se situe entre la rue Langeveld et la chaussée de Waterloo. La zone longe le « Bâtiment 2000 » qui abrite notamment la bibliothèque-médiathèque « Le Phare » et une école de communication.

L'objectif était triple : renouer les liens de solidarité entre les habitants du quartier, rendre "vert" une zone sombre et fréquemment vandalisée ainsi que créer un « tampon » de verdure entre la chaussée de Waterloo et les habitations environnantes. Le projet a pu voir le jour en 2013 grâce à un financement de l'IBGE dans le cadre de l'appel à projet « Quartiers Verts » et un soutien financier et technique du Service Vert de la Commune d'Uccle. Comme il s'agissait d'un premier essai, il a volontairement été focalisé sur une zone assez étroite.

A l'origine, le site ne présentait grosso modo que deux cerisiers, un sorbier et un houx. Il a donc été décidé de l'enrichir par un ensemble de plantes variées, vivaces et indigènes comprenant quelques espèces comestibles. La métamorphose est assez spectaculaire. Aujourd'hui le « Jardin des Deux Cerisiers » est devenu un lieu ouvert et coloré. Le vandalisme semble même avoir quitté les lieux bien qu'il perdure à l'avant de la bibliothèque.

La solidarité qui a été créée par le projet est également manifeste. Les « dames du jardin » habitent à côté de la zone du projet et se le sont approprié comme si c'était le leur. Avec patience et enthousiasme, elles partagent leur passion avec les passants et les riverains. Cette solidarité se manifeste aussi lors d'événements périodiques tels que l'apéro ou la brocante du quartier et lors d'animations spécifiques avec des organisations telles que Natagora. Au départ, l'équipe du jardin a préféré ne pas placer de banc permanent, craignant le vandalisme. Cependant, maintenant que le jardin semble être respecté, il est envisagé de placer quelques chaises « à l'essai ».

Bien que des projets éducatifs aient été planifiés en collaboration avec la bibliothèque et le Centre d'Écologie Urbaine (lecture » dans le jardin, échanges de livres sur la nature, création d'un hôtel à insectes, d'un nichoir, etc.), l'éducation s'est surtout faite de manière informelle, non seulement en donnant aux habitants l'occasion de s'essayer au jardinage mais aussi en leur donnant l'occasion de s'occuper de leur quartier.

4. ETAT DES LIEUX À UCCLE.

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE

Il y a à Uccle, un nombre relativement important de potagers. On constate cependant que leur distribution géographique n'est pas également répartie sur l'ensemble du territoire communal.

On retrouve beaucoup d'espaces participatifs à l'Ouest de la chaussée d'Alseberg. Ceci s'explique en partie par les trois parcelles aménagées par Bruxelles-Environnement le long de la promenade verte. Encore une fois, merci à ceux qui ont combattu le ring en préservant toute la zone du Keyembempt.

Une zone très dense existe également au centre et aux alentours de la place Saint-Job. Cette densification s'explique encore une fois grâce au combat contre le ring mais aussi sans doute par une activité citoyenne propre au quartier. De nouvelles initiatives récentes en attestent : compost de quartier et espace participatif au bas de la Montagne de Saint-Job.

Au Sud-Est par contre, au-delà de l'avenue Jacques Pastuur et de l'avenue Dolez, rien à notre connaissance. On peut raisonnablement penser que les habitants de cette zone sont relativement peu préoccupés par le partage des espaces qu'ils occupent avec la collectivité.

Au Nord, au-delà de la ligne chaussée d'Alseberg (entre Altitude 100 et Globe) - avenue de Wolvendael - avenue Jean et Pierre Carsoel - avenue Latérale, c'est un peu le désert en ce qui concerne les espaces participatifs, à quelques exceptions près. Il y a bien sûr, une diversification importante en termes de population et d'habitats. Ne devrions-nous pas encourager et soutenir des initiatives citoyennes dans les parties plus populaires et/ou bétonnées ?

SOUTIEN DES AUTORITÉS COMMUNALES

De façon globale, on constate une action volontariste de la Commune et de son service environnement pour un maintien des espaces potagers et durables. Les services communaux ont par ailleurs bien intégré l'importance du facteur « cohésion sociale » dans les projets:

- le service prévention s'est impliqué avec la Société Uccloise du Logement (SUL) dans la mise en place de potagers collectifs dans les quartiers du Melkriek et du Homborch.
- aux nouveaux potagers de la chaussée de Neerstalle, une partie des bacs sont réservés au programme de cohésion sociale du Merlo, à l'asbl « Le Pas » ainsi qu'à des associations locales organisant des activités sociales et/ou récréatives, à but pédagogique.

La Commune soutient également l'implantation de composts de quartier, directement en mettant des terrains de la Commune à disposition comme au Parc du Wolvendael, ou indirectement par l'entremise des écoles communales.

Le service vert met également gratuitement du broyat à disposition des composts de quartiers ainsi qu'aux autres Ucclois qui en font la demande.

Très intéressante aussi la carte des ressources durables que l'on peut consulter sur le site web de la Commune. Nous vous invitons à la parcourir et aider à l'étoffer en signalant toute nouvelle initiative durable.

Signalons enfin le plan de réaffectation des parcelles potagères au Plateau Avijl dont un des objectifs est d'augmenter le nombre de bénéficiaires.

Par contre, on peut regretter la perte de parcelles à la rue de Stalle.



Le potager collectif « Elément Terre », implanté dans le quartier du Melkriek, a pu voir le jour grâce à l'aide de la commune d'Uccle.

SOUTIEN DE L'AUTORITÉ RÉGIONALE

La Région, par l'entremise de Bruxelles-Environnement, n'est pas en reste avec ses trois zones potagères au Keyembempt. Elle intervient également dans la gestion et l'entretien d'une partie du carré Tillens.

Il faut également souligner les différents axes développés par Bruxelles Environnement au profit du développement des espaces durables ;

- les différents mandats conférés aux asbl *Tournesol*, *Le Début des Haricots* et *Worms* dans le but d'encourager les activités liées aux potagers et composts collectifs, dont la formation de maîtres-composteurs et maîtres-maraîchers;
- la mise à disposition d'un helpdesk potager;
- l'édition d'info-fiches potagères consultables sur leur site;
- des appels à projets diversifiés pour encourager la création de potagers à Bruxelles.

Notons enfin que la Ministre de l'Environnement a précisé qu'elle travaillait au projet de réaffectation d'une ancienne prairie le long de l'avenue Dolez en potagers, verger, prairie pâturée et cheminements. Très intéressant. On peut supposer que ce projet sera intégré à terme dans le plan de gestion de la station 2-11 Engeland (cfr désignation des sites Natura 2000 et plans de gestion).

INITIATIVES CITOYENNES ET PÉDAGOGIQUES

N'oublions évidemment pas les initiatives citoyennes comme les bourses aux semences ou s'impliquent les potagers collectifs mais aussi la bibliothèque néerlandophone qui a mis récemment en place une « grainothèque ».

N'oublions pas non plus le rôle de l'enseignement dans la conscientisation à l'environnement. Nous sommes gâtés à Uccle avec :

- La Haute Ecole de Bruxelles, avenue De Fré, qui prépare nos futurs enseignants en les immergeant dans sa remarquable réserve naturelle et son jardin pédagogique;
- l'Institut Monjoie qui a développé une section « technicien en environnement »;
- L'Institut Communal Professionnel Horticole qui propose des formations d'ouvrier jardinier et ouvrier d'exploitation horticole,
- Les nombreuses écoles, tous réseaux confondus, qui intègrent l'environnement et très souvent l'expérience potagère dans leur enseignement.

5. LES ENJEUX ACTUELS ET FUTURS.

Une conjoncture de crise

Malgré quelques belles initiatives des autorités tant régionales que communales, force est de constater que l'urbanisation progressive du territoire combinée aux effets de la crise économique (on valorise financièrement tout ce qui peut l'être) réduit de plus en plus les possibilités potagères et maraîchères en ville. Du fait d'une plus grande rareté du terrain à bâtir, de nombreux reliquats de terrain, déconsidérés par le passé du fait de leur exigüité, leur enclavement, leur oubli ou leur inaccessibilité (le long des chemins de fer, en intérieur d'îlot, etc...), ont soudainement pris ces dernières années une valeur foncière inattendue.

A moins d'être protégés par un statut particulier tels que les potagers gérés par l'autorité publique ou par certaines écoles, un bon nombre de potagers occupent de manière précaire et temporaire ce que les techniciens de la ville appellent volontiers des "friches urbaines" ou des "dents creuses". Même les intérieurs d'îlots sont aujourd'hui menacés ! Ce principe de l'occupation précaire, même s'il permet la réalisation de projets, qui sans cela ne pourraient pas voir le jour, n'en est pas moins une solution boiteuse. Elle est inévitablement accompagnée d'un certain stress latent lié à l'idée du futur départ forcé.

Cette conjoncture de crise explique pourquoi plusieurs potagers collectifs ont disparu ou sont menacés de disparition. On peut le regretter car ces espaces n'ont jamais été aussi importants que dans la ville d'aujourd'hui. La grande majorité des Belges vit sur un mode urbain et "décontextualisé". La nature y a de plus en plus tendance à n'être considérée que pour son rôle paysager et récréatif. Le potager reste un des derniers lieux où l'homme peut être en contact direct avec la nature, avec la terre.

Nécessité d'une solution structurelle et réglementaire

C'est pourquoi il faudrait impérativement qu'une solution structurelle et réglementaire soit mise en place afin d'assurer de manière pérenne le développement du secteur maraîcher et potager en Région Bruxelloise. Et cela non pas seulement sur des terrains publics (Keyenbempt, Avijl, etc.) mais également sur des terrains privés, non pas seulement en périphérie mais également dans les quartiers plus denses de la ville. Dans ce sens, il nous paraît essentiel qu'au sein de tout nouveau projet immobilier d'envergure soient inclus des espaces destinés au jardinage ou du moins au compostage collectif.

La reconversion de la clinique Edith Cavell en complexe de logements pourrait être exemplative à ce propos. Le défi est d'autant plus ambitieux que le site est situé au sein d'une zone urbaine densément bâtie où le manque de tels espaces est criant. Créer un coin compost devrait être un automatisme à l'instar de l'établissement d'un parking vélo, d'une zone de déchargement, d'un hall d'entrée ou tout autre espace d'utilité collective.

Réappropriation d'espaces urbains en faveur du maraîchage

Notons qu'il existe en région bruxelloise un mouvement important qui vise à la réappropriation d'espaces urbains en faveur du maraîchage. Un des acteurs est l'asbl « Le Début des Haricots » mais il y en a d'autres comme le mouvement des « Patatistes » au Keelbeek à Haren (www.luttespaysannes.be). Il faut que Commune et Région encouragent ce mouvement. Il n'y a pas encore d'exemple concret à Uccle mais il commence à y avoir pas mal d'initiatives prometteuses à Anderlecht, Watermael, Neder-Over-Heembeek, Haren etc. Il y aurait peut-être une possibilité au Kawwberg?

Espaces en lutte pour leur sauvegarde à Uccle

LES POTAGERS DE L'AVENUE PRINCE DE LIGNE.

Les terrains concernés, situés le long de la voie ferrée (aux abords de la gare du Vivier d'Oie) étaient propriété de la société des Chemins de Fer Belges (Infrabel). Alors qu'il aurait été utile de conserver cet espace pour le développement futur du réseau, les terrains ont été inconsidérément vendus à un promoteur privé. Si les habitants sont toujours en lutte contre le projet immobilier (recours), ils ont dû abandonner leurs parcelles potagères pourtant occupées depuis de nombreuses années. Les travaux n'ont pas encore commencé mais au début du mois de mai 2015 le terrain a été défriché.

LES POTAGERS DU PLATEAU AVIJL.

Il s'agit de terrains appartenant à la Commune. Une partie des terrains est désormais dévolue à des projets immobiliers mais une part importante des zones potagères a été préservée.

La Commune a mis en place un plan de réaffectation des parcelles dans le but d'améliorer la gestion du site et de permettre à un plus grand nombre d'habitants de s'adonner à une activité potagère. Par ailleurs, le site est maintenant partiellement classé.

LE KAUWBERG,

Le Kawwberg est ponctué de plusieurs parcelles potagères. Le site a finalement été classé après de longues années de lutte mais le combat reste d'actualité. Les propriétaires se battent toujours afin d'obtenir une compensation financière suite à la perte de valeur foncière du terrain qu'ils espéraient à l'origine pouvoir lotir.



Espace potager au Kauwberg le long de l'avenue Dolez (Photo ACQU mai 2015)

LE CHAMP À L'ANGLE DE LA RUE DU CHÂTEAU D'EAU ET DE LA CHAUSSÉE DE SAINT-JOB.

Il ne s'agit pas d'un potager ni d'un espace participatif mais du dernier vestige de l'activité agricole à Uccle. Le champ est toutefois affecté en zone constructible et plusieurs projets de lotissement y ont déjà été proposés sans qu'aucun n'ait toutefois encore abouti. Une bande du terrain est néanmoins non constructible car longeant la portion classée de la rue classée du Château d'Eau. Les comités de quartier avoisinants aimeraient y voir se développer un potager et/ou un verger à vocation participative et pédagogique.

LES POTAGERS ET LE CENTRE DE DÉMONSTRATION DE COMPOSTAGE DE LA RUE DE STALLE.

Les travaux à front de la rue de Stalle sont en voie de finalisation pour la construction d'un bâtiment à l'usage des services communaux. On peut regretter, suite à ces travaux, la réduction du nombre de parcelles potagères (de 20 à 7). Par contre le déménagement et la réaffectation du site de démonstration peu fréquenté en compost de quartier nous paraît une excellente idée.

LE VERGER DU HOME BRUGMANN, RUE EGIDE VAN OPHEM.

Il semblerait que le home Brugmann soit condamné à fermer prochainement ses portes (et déménager) au vu de la vétusté du bâtiment. Dans l'hypothèse d'une vente du terrain, qu'advient-il du très beau verger qui s'y trouve? Pourrait-on espérer sa sauvegarde et son intégration dans un projet d'exploitation à caractère écologique, collectif et pédagogique?

Quelques exemples emblématiques ailleurs en Région Bruxelloise

LE JARDIN DES TANNEURS À BRUXELLES-VILLE.

Cet espace situé le long de la rue des Tanneurs dans les Marolles était en friche depuis 30 ans. Il fut récemment et magnifiquement aménagé en espace potager et de rencontre par les habitants du quartier. Le projet ne vécut toutefois que très peu de temps car ce potager fut détruit afin d'y construire quelques logements sociaux à l'initiative du Foyer Bruxellois. Les initiateurs du jardin ainsi que les riverains en furent d'autant plus choqués que des logements sociaux vétustes et inoccupés se trouvaient à quelques mètres de là. Aujourd'hui les habitants sont à la recherche d'autres espaces en vue d'y recréer un projet de cohésion sociale similaire.

LES POTAGERS ERNOTTE À IXELLES

Ensemble de potagers individuels exploités depuis 1920 et situés sur un terrain de la commune d'Ixelles à la limite avec Watermael-Boitsfort. Cette zone s'est déjà vue amputer de quatre hectares. Quatre autres hectares restent promis à la spéculation immobilière. Après une période de dialogue avec la Commune dans l'optique d'un projet alternatif, celle-ci semble maintenant sourde à toute concertation.

LE KEELBEEK À HAREN

Les défenseurs de la zone verte du Keelbeek (18 hectares), menacée suite au projet de construction d'une méga-prison, sont à la base d'une demande de moratoire sur tous les projets qui impliquent la destruction des sols bruxellois. Ils exigent l'organisation d'une consultation populaire régionale sur la place de la nature en ville. Ils sont également demandeurs pour la création de zones de maraîchage en région bruxelloise.



Potager Ernotte à Ixelles
(Photo nuages.skynetblogs.be - juillet 2013)

GUIDE PRATIQUE: CONSEILS ET ADRESSES UTILES.

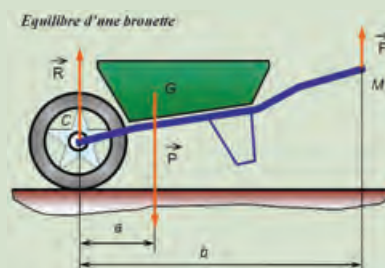


Vous avez envie de mettre les mains dans la terre, vous aimez savoir ce que vous mangez, vous avez envie de retrouver les saveurs endormies des variétés anciennes de fruits et légumes, vous n'avez pas de jardin ou même pas de terrasse ? Alors l'activité potagère collective est faite pour vous!

Selon Bruxelles-Environnement, 19 % des habitants cultivent déjà leurs propres fruits et légumes (étonnant!) et 27 % commenceraient bien un potager.

La plupart des potagers collectifs existants se trouvent dans les communes de première et surtout de deuxième couronne. Les terrains disponibles pour de nouveaux projets potagers et maraîchers sont toutefois de plus en plus rares, surtout quand on se rapproche du centre.

Il reste néanmoins des possibilités soit au sein d'ensembles potagers existants, soit sur des terrains encore vierges de toute occupation. Le tout est d'être bien informé, raison pour laquelle nous vous donnons les quelques adresses et informations ci-dessous. Après ça, la création et l'entretien d'un potager demande beaucoup de travail et de persévérance mais l'effort en vaut la chandelle tant l'activité est salubre et gratifiante !



PARTENAIRES POTENTIELS

L'asbl « **LE DÉBUT DES HARICOTS** » est mandatée par l'IBGE/Bruxelles-Environnement pour la mise en réseau des potagers collectifs bruxellois avec pour objectifs :

- le partage d'expériences;
- le soutien au bon fonctionnement;
- l'apport d'informations techniques et méthodologiques;
- l'information relative au potentiel des projets de maraîchage urbain;
- la communication entre les potagers collectifs et familiaux et les pouvoirs publics.



Permanence téléphonique les lundis de 10h à 16h au 02 644 07 77 - Site web: www.haricots.org, site de l'asbl « Le Début des Haricots »

A consulter aussi le site www.potagersurbains.be la plate-forme du réseau des potagers collectifs et familiaux de Bruxelles.

les potagers urbains

Vous y trouverez entre autre une carte des sites potagers en région bruxelloise ainsi qu'un calendrier des rencontres sur le thème de l'intégration des espaces verts dans un contexte d'urbanisation et les outils pour y accéder et les défendre.

Régulièrement **Bruxelles Environnement** met en place des appels à projet qui encouragent la mise en place de projets potagers qu'ils soient collectifs ou non comme par exemple l'installation de potagers en bacs sur une terrasse .



En ce qui concerne plus spécifiquement les écoles, Bruxelles Environnement a mis en place **le Réseau BUBBLE**, « le réseau des écoles bruxelloises en action pour l'environnement » www.bubble.brussels. Dans ce cadre sont organisées des formations, rencontres, visites de projets d'écoles etc... Un encadrement est prévu pour les écoles qui se lancent dans un projet pédagogique « potager » et c'est l'asb Tournesol qui en assure l'encadrement. A noter aussi que de nombreux élèves de toute la région bruxelloise peuvent bénéficier de stages et formations sur le site de la Ferme d'Uccle .

Autre ressource, **le Réseau Idée** (information et Diffusion en Education à l'Environnement www.reseau-idee.com) qui gère un centre de documentation à Bruxelles et prête des malles pédagogiques aux écoles (par exemple, la malle biodiversité & jardin).



Il s'agit cependant d'aide et/ou d'accompagnement dans une démarche dont l'initiative revient tout de même au citoyen.

A LA RECHERCHE DE NOUVEAUX ESPACES.

Soyons attentifs aux espaces potentiels de notre quartier, friches, intérieurs d'îlots, talus de chemin de fer. Une fois identifiés, tentons de contacter le propriétaire pour savoir s'il serait disposé à autoriser une activité potagère ou autre en présentant un projet concret.

Les propriétaires peuvent y trouver des avantages comme l'entretien et la protection contre les dépôts clandestins.

Nous avons identifié deux initiatives qui se sont implantées sur des terrains privés. Il s'agit du jardin « Les deux Cerisiers » aménagé en bordure de la chaussée de Waterloo à proximité de la bibliothèque communale « Le phare » et du terrain qui se trouve au début de la Montagne Saint-Job. Dans ces deux exemples, il y a eu signature d'une convention à titre précaire et des comités de quartier en ont été à l'initiative. C'est donc possible même s'il n'y a pas nécessairement de garantie quant à la pérennité.

REJOINDRE UN POTAGER COLLECTIF EXISTANT

Vous avez envie de rencontrer des gens, d'échanger expériences et même semences ? Alors partez à la recherche d'une parcelle au sein d'un potager collectif existant. Nous avons la chance de disposer de nombreuses parcelles potagères à Uccle.

Voici quelques informations qui pourront peut-être faciliter votre recherche :

- pour les 3 **zones potagères du Keyembempt** gérées par Bruxelles-Environnement, vous pouvez vous inscrire sur une liste d'attente en vous adressant à Caterina Venti, par mail à cve@ibgebim.be ou par téléphone au 02 775 77 08 sauf mercredi.
- pour la **zone potagère du carré Tillens** (parcelles réservées aux habitants proches), vous pouvez vous renseigner au 02 344 34 22 ou par e-mail à comitejardinstillens@base.be
- pour la **zone potagère du Hompot**, contactez Jacob Hasburn au 0485 925 619
- pour les **parcelles en bordure du chemin de fer de l'avenue Latérale**, contacter Infrabel. D'après nos informations, ne seraient acceptées que les demandes liées à des projets bien concrets. Allez voir sur le site www.inforiverains.be ou info.projets@infrabel.be.
- pour les **potagers communaux du Plateau Avijl, de la rue de Linkebeek et de la rue de Stalle**, la gestion est assurée par le Service de la Régie Foncière communale, Contact : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h au 02 348 65 84 ou par e-mail à regie-06@uccl.be
- pour la **zone potagère de la Roseraie** (chaussée d'Alseberg) contactez Hélène au 02 376 46 45 ou par e-mail à helene@roseraie.org
- pour le **nouveau site communal de la chaussée de Nerstalle**, inscription à la Régie Foncière de la Commune d'Uccle – Mme Cornélis - tél : 02 348 65 84

PRÊTER SON JARDIN

Une autre alternative au principe simple est le prêt de terrain entre riverains. Vous prêtez une partie de votre jardin à un jardinier habitant près de chez vous et qui n'a pas de terre, mais rêve de créer un potager. En échange, le jardinier vous fait profiter d'une partie de sa récolte. On peut aussi envisager de prêter une parcelle de terre contre l'entretien du jardin par exemple, ce qui n'empêche pas d'offrir quelques légumes en prime ! Un site internet a été mis en place par une journaliste passionnée de jardins et de jardinage afin d'encourager ce type d'initiatives. Il ne s'agit pas d'une association ou de toute autre forme de communauté, mais d'une initiative personnelle répondant aujourd'hui à une réelle demande, axée sur des concepts économiques, écologiques et d'entraide: <http://www.pretersonjardin.be> .

COMMENT COMMENCER UN POTAGER?

Vous avez déjà une parcelle ou vous en obtenez une mais vous n'êtes pas trop sûr de vous, vous vous sentez un peu seul :

- allez voir sur le **site de Bruxelles-Environnement**, vous y trouverez entre autre :

une série de 20 fiches pour un potager écologique; les coordonnées d'un **helpdesk potager** (très peu sollicité jusqu'à présent); la liste des maîtres-maraîchers et maîtres-composteurs très désireux de partager leur expérience.
- Vous pouvez aussi vous renseigner auprès de **l'asbl Tournesol** mandatée par l'IBGE/ Bruxelles-Environnement pour la formation des maîtres-maraîchers mais qui organise également des formations destinées aux particuliers sur le site de la Ferme d'Uccle.

Contacts : www.tournesol-zonnebloem.be ou par téléphone au 02 374 18 96 - info/inscriptions grand public : jardinage@tournesol-zonnebloem.be ou par téléphone au 02 675 37 30

UN POTAGER DANS UNE COUR, À L'ÉCOLE OU À LA MAISON?

Vous ne possédez pas de jardin mais une cour? Pas de problème, une cour bitumée ou pavée suffit pour y poser des « carrés » en bois de 1m x 1m et y cultiver des légumes...

Une cuve de récupération d'eau de pluie peut être installée sur une descente de gouttière. L'eau ainsi récoltée permettra d'arroser les plantes et les semis à moindre coût .

UN POTAGER DEVANT LA MAISON!

Une autre alternative est d'adhérer à la philosophie des Incroyables Comestibles . Ce mouvement, né en 2008 en Angleterre dans la ville de Tomorden, prône le partage de la nourriture par l'entremise de la création de petits potagers partout dans la ville. Fruits et légumes sont mis à la disposition de tous, gratuitement. De nombreux pays à travers le monde se sont joints à l'expérience et à Bruxelles, plusieurs communes sont maintenant desservies. André Teunen, maître-maraîcher, habitant à Forest, à proximité du Carré Tillens, s'est lancé dans l'aventure avec quelques voisins en installant un bac d' 1 m² sur le trottoir devant sa maison. Au fil du temps, il s'est retrouvé un peu seul mais ne laisse pas pour autant tomber les bras. Il est tout disposé à vous informer.

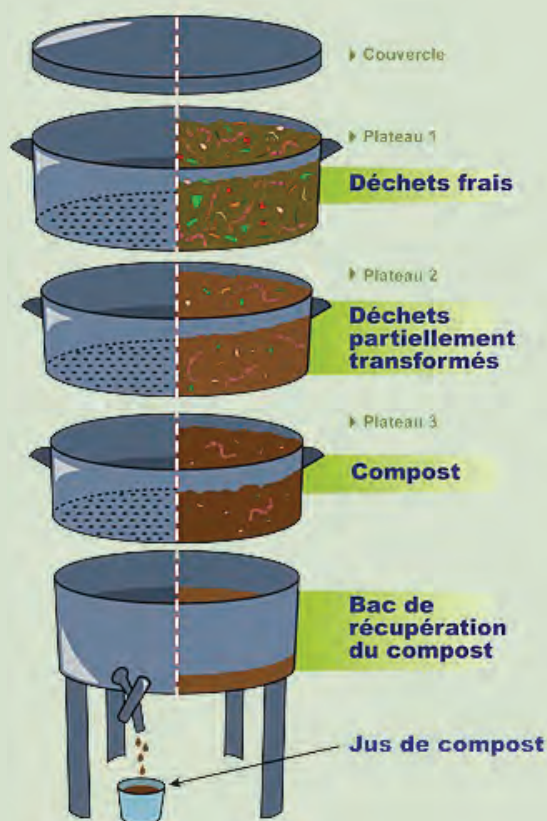
Vous pouvez aussi consulter le site des Incroyables Comestibles Forestois : <https://www.facebook.com/groups/incroyables.comestibles.forestois/> ou sur le site web général www.incredible-edible.com

Nous savons qu'il y a eu des tentatives à Uccle mais peut-être sont-elles actuellement dormantes. A noter que si vous envisagez d'installer un bac sur le trottoir devant votre domicile, il faudra contacter l'administration communale pour demander une autorisation .

LE COIN COMPOST

Si vous ne désirez pas dans l'immédiat vous lancer dans l'expérience potagère vous pouvez tout de même composter. Le compostage est accessible à tout un chacun, même pour les personnes ne disposant ni de jardin ni de cour :

Vous disposez d'un jardin : Idéalement il vous faudra y consacrer un emplacement proche de votre habitation (bac ou fût en fonction de la superficie du jardin). Pour rappel, le compost vous permettra de recycler les déchets de cuisine et de jardin tout en restituant au sol de votre jardin les éléments dont les plantes ont besoin ; de la matière carbonée (humus) qui améliore la structure du sol et favorise la rétention d'eau et des fertilisants mais pas en concentration aussi importante que dans un engrais du commerce .



Vous n'avez pas de jardin : vous pouvez composter dans votre cuisine grâce au système de vermicompostage (cf. image ci-contre). Ce système, peu encombrant, ne produit aucune odeur s'il est bien géré. Le principe est simple : de petits vers de terre (*Eisenia foetida*) installés dans un « bac à vers », confectionné soi-même ou acheté tout fait, transforment progressivement les déchets de votre cuisine (fruits et légumes non cuits, épluchures, marc de café avec filtre, sachets de thé, papier essuie-tout, ...) en percolant et en compost qui vous serviront au final à nourrir vos plantes d'appartement ou d'extérieur.

Une alternative si vous n'avez pas de jardin est de participer à un compost de quartier existant ou à défaut d'en initier un avec vos voisins et l'aide éventuelle d'un maître composteur.

Pour toute information relative au compostage, vous pouvez contacter l'asbl Worms en téléphonant au 02 611 37 53 ou en consultant leur site wormsasbl.org. Cette asbl, mandatée par Bruxelles-Environnement pour la formation des maîtres-composteurs a aussi pour mission d'organiser des formations grand public et de soutenir et conseiller les composts de quartier.

Nous tenons à remercier pour leur aide précieuse dans la réalisation de ce numéro spécial de la Lettre aux habitants: l'administration communale et particulièrement son Service Environnement par l'entremise de Mr. Luc Gillmann, ainsi que toutes les personnes qui ont bien voulu nous présenter leurs projets de jardins et composts. Dans le désordre ; Delphine Bastin, Hélène Codard, Françoise Everaerts, Jeanine Fagel, Jacob Hasburn, Jacques Hirschbühler, Nicole Leblanc, Jean Nielsen, Kateline Recht, André Staner, André Teunen, Dominique Verlinden, Stéphanie Yserbit, Suzan Wild, Mmes Claeys et Ghysbrecht et toutes les autres personnes que nous avons eu la chance de croiser dans le cadre de ce travail.

L'Association de Comités de Quartier Ucinois

Les Comités membres effectifs

Bosveldweg asbl

Francis ROGER FRANCE, av. Brunard 11
tél. : 02.375.37.48.

Calevoet - Bourdon

Didier GOSSET, Dieweg, 20
GSM : 0475.96.13.57 – info@calevoet.org

Carrés Pauwels et Stevens

Alida TIMMERMAN, carré Pauwels 30
tél. : 02.343.05.41

Floride - Langeveld

Isi ZIELONKA, av. Gobert 62

Fond'Roy asbl

Kathleen STAQUET, av. Fond'Roy 41
GSM : 0477.35.86.86

Gracq

Jacques DEKOSTER, rue E. Gossart 28
tél. : 02.345.62.92

www.gracq.org et www.normo.be

Groeselenberg

Vincent SCORIELS, rue Groeselenberg 130
tél. : 02.376.25.52

Longchamp - Messidor asbl

Anita NYS,
av. W. Churchill 39/9 – tél. : 02.346.66.61
www.longchamp-messidor.be

Melkriek - Truite - Trois Rois - Vervloet

Jeanine FAGEL, chemin de la Truite 42
tél. : 02.376.26.64

MobilYce

Alain FUKS, av. du Lycée Français 11/19
tél. : 02.372.08.38

Ophem & C°

Yvette LAHAUT, rue des Myosotis, 20
tél./fax : 02.376.61.71
yvette_lahaut@yahoo.fr

Parc Brugmann

Pierre DOR, av. Château de Walzin 6/1
tél. : 02.343.39.88

Plateau Engeland-Puits

Luc VAN DE WIELE, chemin du Puits 77
tél. : 02.374.81.04

www.plateauengeland.be

Protection et avenir d'Avijl

www.avijl.org

Quartier St-Job

Stéphane DAVIDTS, av. Verboven 21 – 1160
tél. (B) : 02.373.57.01

courriel : stephane.davidts@skynet.be

Quartier Lorraine

Denys RYELANDT, av. du Maréchal 20A
tél. (P) : 02.374.97.03

OXY 15, Mon quartier, Ma vie asbl

Xavier RETAILLEAU, rue du Château d'Eau 97
– tél./fax : 02.374.32.95

www.oxy15.be

SOS KAUWBERG - UCCLA NATURA asbl

Stéphane ROYER, Montagne St-Job 28
tél. : 0496.70.64.51

www.kauwberg.be

Homborch / Tilleuls / Alisiers /

Sophoras

Stéphane BALLEREAU, av. des Sophoras 21

tél. : 02.375.55.78

Vallée du Linkebeek

Henri VERLAET, Moensberg 31
tél. : 02.374.13.53

www.valleedulinkebeek.be

Les « Antennes de quartier »

Les amis du bois de Verrewinkel

Georges LEWY, av. Buysdelle 74

tél. : 02.374.05.73

www.lesamisduboisdeverrewinkel.be

B.R.E.G.

Noël FRANCK, rue du Roseau 35

tél. : 02.375.40.94

Vivier d'Oie

Louise BECKERS, av. Latérale 43A

tél. : 02.374.13.56

Geleytsbeek

Bernard JOURET, av. de la Chênaie 79C

tél. : 02.375.28.48

Dodonée

Jacques NIFFLE, av. Bel-Air 25/5

tél. : 02.344.41.51

Uccle-Centre

Jean-Marie PIERRARD, rue R. Scott 9

tél. : 02.376.77.43

Fort Jaco

Jacqueline MILLER, av. du Feuillage 50

tél. : 02.374.40.76

Errera - Dupuich - Jones

Jean DUMONT, av. L. Errera 63

tél. : 02.344.22.50

Gare d'Uccle-Stalle

Michel HUBERT, rue V. Allard 273

tél. (P) : 02.332.22.23

tél. (B) : 02.211.78.53

Échevinage

Madame BARON, av. de l'Échevinage 21

tél. : 02.374.43.42

Le conseil d'administration

Président

Bernard JOURET – av. de la Chênaie 79c
tél. : 02.375.28.48 – ab.jouret@skynet.be

Vice-Président

Denys RYELANDT – av. du Maréchal 20A
tél. (P) : 02.374.97.03 tél./fax (B) : 02.375.78.84
d.ryelandt@gmail.com

Trésorier

Xavier RETAILLEAU – rue du Château d'Eau 97
tél./fax : 02.374.32.95 – xavier.retailleau@skynet.be

Marc DE BROUWER – rue Geleytsbeek 29

tél. & fax : 02.374.60.34

GSM (préféré) : 0472.719.790 – cepvdqa@skynet.be

Michel DEVRIESE – av. De Fré 29

tél. : 02.374.85.80 – michel.devriese@skynet.be

Nicole DUSSART – Bosveldweg 67

tél. : 02.374.23.00 – nicole.dussart@skynet.be

Jean LÉSEUL – rue Groeselenberg 69

tél. : 02.375.06.29 – leseul.hendrix@belgacom.net

Benoît MALDAGUE – av. W. Churchill 222/10

tél. : 02.343.21.97

(B) : b.maldague@credit-agricole.be

Thérèse VERTENEUIL – rue Engeland 367

tél. : 02.375.45.73 – chabi@comiteengeland.be

Alain THIRION – rue de Linkebeek 39

tél. : 02.376.11.49 – athirion58@gmail.com

François GLORIES – Avenue de Floréal 35

tél. : 02.3.444.888 – info@francoisglorie.be

Pierre GOBLET – rue Edouard Michiels 13

tél. : 02.376.52.78 – pierregoblet@skynet.be

Chargé de mission :

Enguerrand DAVID

enguerrand.acqu@live.be

Editeur responsable :

Bernard JOURET

Rédaction :

Alain THIRION

Cartes et mise en page :

Enguerrand DAVID

Impression :

Van Ruys Printing

Tirage :

1200 exemplaires imprimés sur papier recyclé

Publié avec le soutien de la Fédération
Walonie-Buxelles et de la
Région de Bruxelles-Capitale

